

# Logement

Contact : [etudes@liguedesfamilles.be](mailto:etudes@liguedesfamilles.be)

## Adapter les politiques du logement aux situations familiales actuelles

Les parcours familiaux se sont diversifiés : mise en couple, séparation, séquence de vie seule avec enfants plus ou moins longue, remise en couple... Chaque changement familial peut avoir un impact sur les besoins en matière de logement. Il est important d'adapter les politiques de logement aux réalités des familles actuelles.

- > **Augmenter l'offre de logements abordables** pour les familles en construisant et rénovant des logements publics et principalement sociaux. **Réserver un pourcentage des nouveaux logements créés ou rénovés à de grands logements (3 ou 4 chambres)** pour répondre aux besoins des familles nombreuses.
- > Augmenter le nombre de **logements de transit et d'urgence**.
- > **Supprimer l'obligation pour les familles d'occuper un bien pendant plusieurs années** quand elles ont bénéficié d'une aide publique pour les adapter aux réalités actuelles des familles et particulièrement aux séparations/recompositions qui peuvent intervenir à tout moment.
- > **Supprimer le plafonnement du nombre de personnes à charge** dans les politiques logement pour soutenir les familles nombreuses.
- > **Réviser les critères de peuplement en logement public** pour faciliter l'accès à des logements décents et abordables aux familles.
- > **Harmoniser les critères d'identification de la charge de famille** dans les législations modulant les aides selon la composition familiale. Pour le moment, les législations panachent entre différentes preuves : la composition de ménage, les allocations familiales, l'avertissement extrait de rôle, etc.
- > **Etendre la liste des documents acceptés pour attester la charge de famille aux accords amiables** signés par les parents (sans médiateur ou notaire) organisant une garde alternée.
- > En Wallonie, **créer un Fonds de garantie locative wallon sur le modèle Brugal** bruxellois pour les personnes n'étant pas en mesure de rembourser un prêt pour leur garantie locative.

**A Bruxelles il y a 14 ans d'attente pour un logement social 4 chambre (15 ans pour un 5 chambre).  
Quand les familles nombreuses en obtiennent un, leurs enfants ont presque quitté la maison...**

**Plus d'infos ?** Lire nos études :

- [« Politiques du logement : comment certaines familles sont laissées pour compte »](#)
- [« Familles monoparentales et logement : des problèmes à tous les étages »](#)